

N°2024/02

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26/03/2024

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 23

Date de la Convocation : 21/03/2024

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT
2023**

L'an deux mille vingt-quatre, les vingt-six mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Chantal PONCHEL – Christian GAQUIERE – Sergine BERNARD – Damien DUPONT – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Nicolas CAPY – Estelle LAUTOUR-GACQUIERE – Didier COUVILLERS – Valérie BOITEZ – Viviane GILBERT

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Marie-José DUFOSSE-FRASER – Régis BRUNELLE – Nicolas LIBESSART – Bernard LACOSTE – Aline GUILLUY

SECRETAIRE DE SEANCE :

Estelle LAUTOUR-GACQUIERE

Monsieur le Maire rappelle que le compte financier unique 2023 du budget communal laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement

- Excédent de fonctionnement 2023 : 428 148,39 €
- Résultat excédentaire cumulé : 740 720,74 €

Section d'investissement

- Résultat déficitaire : 492 751,84 €
- Excédent des restes à réaliser de : 133 399,58 €

Le besoin de financement sur la section d'investissement est de 359 352,26 €.

Monsieur le Maire propose une affectation du résultat 2023 sur le budget primitif 2024 de la commune comme suit :

- Au financement de l'investissement, au compte 1068 : 359 352,26 €
- Au report en fonctionnement, au compte 002 : 381 368,48 €

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation de ces résultats.

Le conseil municipal,

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** l'affectation du résultat 2023 sur le budget communal 2024 tel que présentée.

Et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 26/03/2024

Le Maire




Henri DEJONGHE